

Rencontres Astronomiques de Printemps (RAP) 2026

Informations à destination des membres de la CJS, des parents de mineurs et des membres majeurs

La 28^e édition des Rencontres Astronomiques de Printemps se déroulera à Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire), du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2026 (week-end de l'Ascension).

La Commission Jeunes participera à cet événement national rassemblant des astronomes amateurs de toute la France. Ce document précise l'organisation retenue pour les membres de la CJS, qu'ils soient mineurs ou majeurs.

1. Déplacements et Covoiturage

Les trajets seront organisés prioritairement en covoiturage.

Les membres majeurs peuvent :

- proposer des places dans leur véhicule ;
- être passagers dans un véhicule organisé par la CJS.

Les parents des membres mineurs sont invités à :

- indiquer s'ils peuvent assurer un trajet (aller et/ou retour) ;
- préciser le nombre de places disponibles ;
- communiquer leurs horaires et leur point de départ.

Les frais de transport (carburant et péages) seront répartis équitablement entre les passagers. Il est demandé à chaque conducteur de prévoir de l'espace pour une partie du matériel collectif (tentes communes, tables, caisses).

Un tableau de coordination partagé sera diffusé afin de centraliser l'ensemble des informations logistiques.

2. Hébergement et Conditions de Vie

L'hébergement se fait sous tente. À cette période et en altitude, les écarts de température sont importants : journées parfois chaudes, nuits très froides. Un équipement adapté aux conditions hivernales est indispensable pour l'observation nocturne.

Catégorie	Équipements indispensables	Remarques
Couchage	Tente, tapis de sol épais	Isolation au sol indispensable contre le froid
	Duvet très chaud, oreiller (ou vêtement roulé)	
Vêtements	Tenues légères de jour	Soleil potentiellement fort
	Tenues très chaudes de nuit (manteau, pull, pantalon, pyjama chaud)	Indispensable pour les longues observations
	Chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire	Protection recommandée
Éclairage	Lampe frontale à lumière rouge uniquement	Toute lumière blanche est interdite afin de préserver la vision nocturne

3. Restauration et Hygiène

Les repas seront préparés et pris en commun. Le site dispose d'un point d'eau potable et de sanitaires. En l'absence de réfrigérateurs, les denrées périssables sont à éviter.

Chaque participant (mineur ou majeur) doit disposer personnellement de :

- **Nécessaire de repas** : éco-cup, gamelle ou assiette creuse, couverts, gourde.
- **Hygiène** : trousse de toilette complète, serviette, papier toilette, gel hydroalcoolique.

4. Encadrement et Responsabilités

Les membres mineurs restent placés sous la responsabilité du cadre défini par la Commission Jeunes pendant toute la durée du séjour.

Les membres majeurs participent au séjour sous leur propre responsabilité, tout en respectant les règles collectives établies par la CJS et l'organisation des RAP.

Un comportement respectueux, coopératif et bienveillant est attendu de l'ensemble des participants.

5. Santé et Documents

Chaque participant doit disposer :

- d'une petite trousse de premiers secours personnelle ;
- de ses médicaments éventuels ;
- d'une photocopie de sa pièce d'identité ;
- d'une photocopie de sa carte Vitale ;
- d'une liste de contacts d'urgence ;
- d'un peu d'argent de poche.

Pour les mineurs, les autorisations nécessaires seront collectées en amont.

6. Communication et Contact

La coordination en amont sera assurée via les canaux habituels de la Commission Jeunes (notamment le serveur Discord).

Pour toute question des parents ou des membres, avant ou pendant le séjour, l'adresse suivante reste disponible :

jeunes@saf-astronomie.fr